



202303-10

Envoyé en préfecture le 07/03/2023

Reçu en préfecture le 07/03/2023

Affiché le

ID : 022-212200349-20230306-202303_010-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CAVAN**

SEANCE DU 6 MARS 2023

mairie
ti ker

L'an deux mil vingt-trois, le 6 Mars, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de CAVAN, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice OFFRET, Maire de CAVAN.

Membres en exercice : 19

Présents : Maurice OFFRET, Maire, Catherine DENIS, 1ère Adjointe, Sylvain RANNOU, 2ème Adjoint, Lydie LE FLOC'H, 3ème Adjointe, Pascal PRIGENT, 4ème Adjoint, Magali BODEREAU, 5ème Adjointe, Julie MALÉGOL, Mathieu ROUSSEL, Jean-Paul LE CANN, Emmanuelle DAVAÏ, Gaëlle LE COANT, Briec CALVARY, Jérémie LE BARON, Alain BROCHEN, Christelle LURON, Didier NEVEUX, Sébastien MORVAN,

Procurations : Pauline UNVOAS à Maurice OFFRET, Sylvie LE CARVENNEC à Catherine DENIS, 1ère Adjointe

Absents :

Date de convocation : 23 février 2023

Secrétaire de séance : Magali BODEREAU

Objet : Débat d'orientations budgétaires

Monsieur Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal, dans le cadre de la préparation du Budget Pimitif 2023, d'organiser en amont un débat d'orientation budgétaire.

Ce débat participe à l'information des élus et favorise la démocratie participative de l'assemblée délibérante en facilitant les discussions sur les priorités et les évolutions de la situation financière de la collectivité.

Après présentation des résultats des sections de fonctionnement et d'investissement de l'année 2022, de la situation de la dette, il a été évoqué l'évolution des dépenses et recettes de fonctionnement pour 2023, ainsi que les éventuels projets d'investissement et leur financement.

Le Conseil Municipal a pris acte de l'ensemble des documents présentés ce jour et de la tenue de ce débat, en vue de préparer au mieux le vote du Budget primitif 2023.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Maurice OFFRET

